



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE – inauguration du site de compostage partagé – Bibost

En lien avec la Mairie de Bibost et l'association l'Arbre à compost, la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle développe des sites de compostage partagé dans les quartiers et les copropriétés des 17 communes dans le cadre de son Programme Local de Réduction des Déchets.

Face à la demande grandissante de la population, un nouveau site de compostage partagé sera inauguré à Bibost le **Vendredi 11 janvier 2019 à 16H45 devant le centre d'animation, Route départementale 91.**

Ainsi, les habitants du quartier ont découvert ou redécouvert comment utiliser ces bacs de compostage pour réduire leurs déchets alimentaires du quotidien. Epluchures de légumes, coquilles d'œufs ou encore marc de café sont les principaux déchets qui peuvent être déposés dans ces bacs et permettront ainsi de fabriquer du compost utilisable dans leur jardin ou auprès des plantations de la commune. 2 référents sont chargés de surveiller le contenu et le bon déroulement du processus de compostage.



*Photographie 1 : L'association l'Arbre à Compost présente le processus de compostage à Sain Bel*

Si vous souhaitez étudier la possibilité de réaliser un site de compostage partagé près de chez vous, vous pouvez contacter :

Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle : 04 74 01 68 90 / [ccpa@paysdelarbresle.fr](mailto:ccpa@paysdelarbresle.fr)

L'Arbre à Compost : [larbreacompost@gmail.com](mailto:larbreacompost@gmail.com)